



Chartres, lundi 1er décembre 2014

Quand une direction ne fait pas respecter les décisions prises par le Président du CDAS...

Le Secrétariat Général a décidé unilatéralement de revenir sur une décision consensuelle prise le 18 mars (confirmé lors du CDAS du 02 juin 2014) de maintenir l'achat de jouets de Noël pour les enfants de moins de 13 ans.

Cette décision était justifiée par la volonté de maintenir l'aspect festif et féerique de l'arbre de Noël organisé pour les enfants, avec la présence du Père Noël.

Prétextant l'absence pour maladie de la déléguée à l'action sociale, le Secrétariat Général a choisi de passer en force au mépris des règles de fonctionnement des instances représentatives du personnel.

Les membres du CDAS avaient pourtant proposé d'organiser bénévolement, sur leur temps personnel, la remise des jouets (les jouets ayant déjà été commandés, leur maintien n'aurait créé aucune charge supplémentaire).

Au lieu de cela, la solution de la généralisation des bons d'achats a été imposée. Cette solution est finalement bien plus coûteuse pour le budget de l'action sociale sans qu'elle n'apporte d'amélioration pour les enfants. En effet, l'achat groupé bénéficiant d'un tarif « grossiste » permettait d'atteindre un niveau « prix public » équivalent au chèque « impersonnel » remis à nos enfants..

Ne nous y trompons pas, l'organisation de l'arbre de Noël préfigure la politique du Secrétariat Général de remise en cause des actions sociales menées par les délégations départementales pour imposer un format minimaliste. De nombreux agents nous ont témoigné leur désapprobation sur le procédé.

Pour sa part, la direction d'Eure-et-Loir porte la responsabilité de ne pas avoir fait respecter la volonté des membres du CDAS et les décisions prises dans une période de passation de pouvoirs (entre directeurs).

Le choix du Secrétariat Général manifeste également le manque de considération à l'égard du travail fourni par l'assistante de la déléguée à l'action sociale. Les représentants du personnel tiennent à la remercier chaleureusement pour son implication pendant ces années, qui a permis de tisser et d'enrichir les liens entre collègues au-delà de la stricte sphère professionnelle.

Le dialogue social n'est plus aujourd'hui qu'un slogan dépourvu de sens.

Les membres du CDAS refusent de cautionner cette dérive. Pour la première fois, ils ne participent pas à l'arbre de Noël.

Face au mépris manifesté à leur égard, et à travers eux, à l'ensemble des agents, ils ne prendront plus part à ce simulacre de dialogue et s'interroge sur le bien-fondé de siéger aux prochains CDAS.

L'intersyndicale